

## Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

### Informations générales :

Opérateur	<b>Orange</b>	Arrdt	<b>16<sup>ème</sup></b>
Nom de site	LAC_INFERIEUR	Numéro	44U3
Adresse du site	<b>chemin de la croix Catelan</b>	Hauteur	R+1 (7,80 m)
Bailleur de l'immeuble	Mairie de Paris	Destination	Restaurant
Type d'installation	<b>Ajout des technologies 3G/4G et de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 2 nouvelles antennes.</b>		
Complément d'info	Deux antennes sur deux azimuts Remplacement d'une antenne perche (360°) par des antennes type panneau (30° et 150°) Pas de faisceau orientable, la 5G sur faisceau fixe		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	Inconnue
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	29/09/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	<b>29/10/2021</b>

### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G		
Détail du projet	Ajout des technologies 3G/4G et de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G (fréquence 1800MHz), après travaux site en 2G/3G/4G/5G et orientées vers les azimuts 30° et 150°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	<b>2G/3G/4G/5G : 30° &lt; 3V/m - 150° &lt; 2V/m</b>		
Hauteur (HMA) des antennes	8,64 m		

### Incidence visuelle

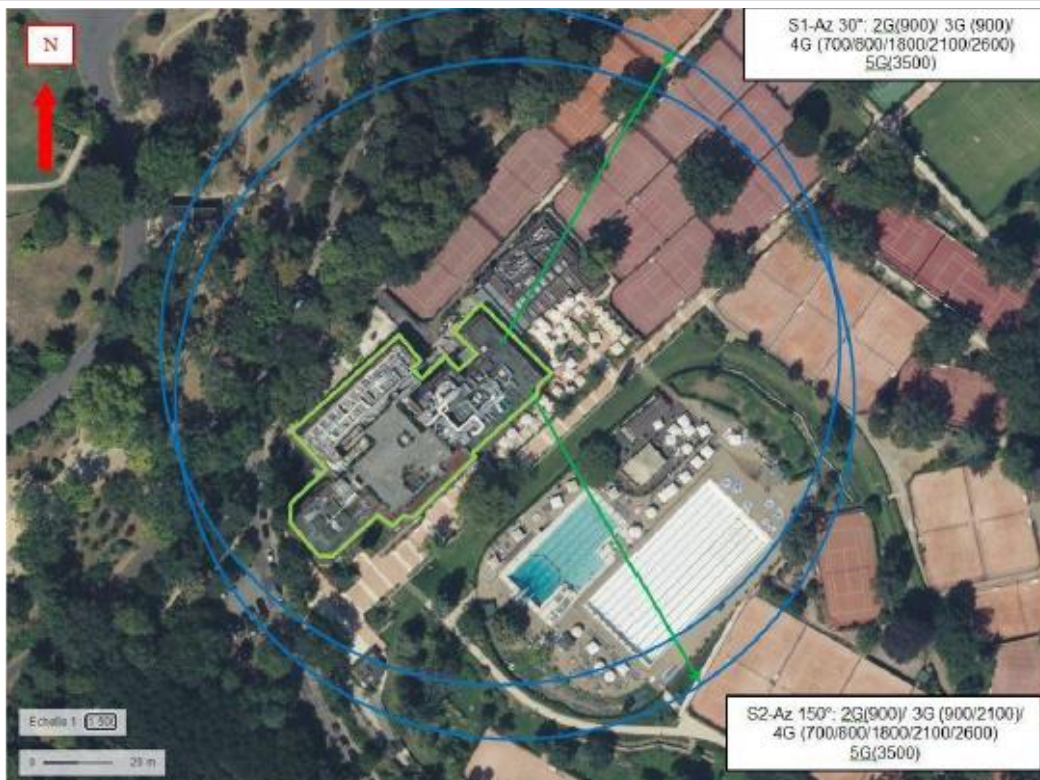
Description des antennes	Ce Projet comprend : 2 antennes panneaux azimuts 30° et 150° (700/800/900/1800/2100/2600/3500MHz).		
Intégration antennaire	Les antennes seront dans deux faux buissons.		
Zone technique	Zone technique en contre bas de la terrasse du bâtiment.		

### **Date :**

### **Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



Pas d'établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G Faisceau fixe**

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 30, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 1.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Blue

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 150, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 4.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Blue

	Azimut 30°	Azimut 150°
Niveau Maximal (V/m)	entre 2 et 3	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	1.50	4.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

**Vue des Antennes Avant/Après**

Etat de l'existant



Etat projeté



**Vue des Azimuts**

**Azimut 30°**



**Azimut 150°**

